

LIGUE MOTOCYCLISTE NOUVELLE AQUITAINE



S O M M A I R E

- Le contexte
- La fusion, comment ?
- La Ligue Nouvelle Aquitaine en quelques chiffres
- Les dates à retenir

LE CONTEXTE

Sur demande du ministère chargé des sports, le découpage territorial de nos Ligues doit être conforme à celui des régions administratives au plus tard au 31/12/2017.

La Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine

Afin de respecter cette échéance la FFM a approuvé la création de la Ligue Nouvelle Aquitaine sur les actuels territoires des Ligues d'Aquitaine, du Limousin et Poitou-Charentes.



LA FUSION, COMMENT ?

Négociation et transparence : signature d'un traité de fusion élaboré d'un commun accord par les trois ligues actuelles.

Accompagnement administratif et juridique de la FFM dans le processus de fusion.

Création d'un bureau provisoire, chargé d'administrer la nouvelle Ligue jusqu'aux élections de mars 2018, composé de 5 représentants de la Ligue d'Aquitaine, 5 représentants de la Ligue du Limousin et 5 représentants de la Ligue du Poitou-Charentes et d'un Président nommé par la Fédération.

LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE EN QUELQUES CHIFFRES...

➤ **191 clubs affiliés à la F.F.M.,**

implantés dans 12 départements :

Corrèze (19) - Charente (16) - Charente Maritime (17)

- Creuse (23) - Deux Sèvres (79) - Dordogne (24) - Gironde (33)

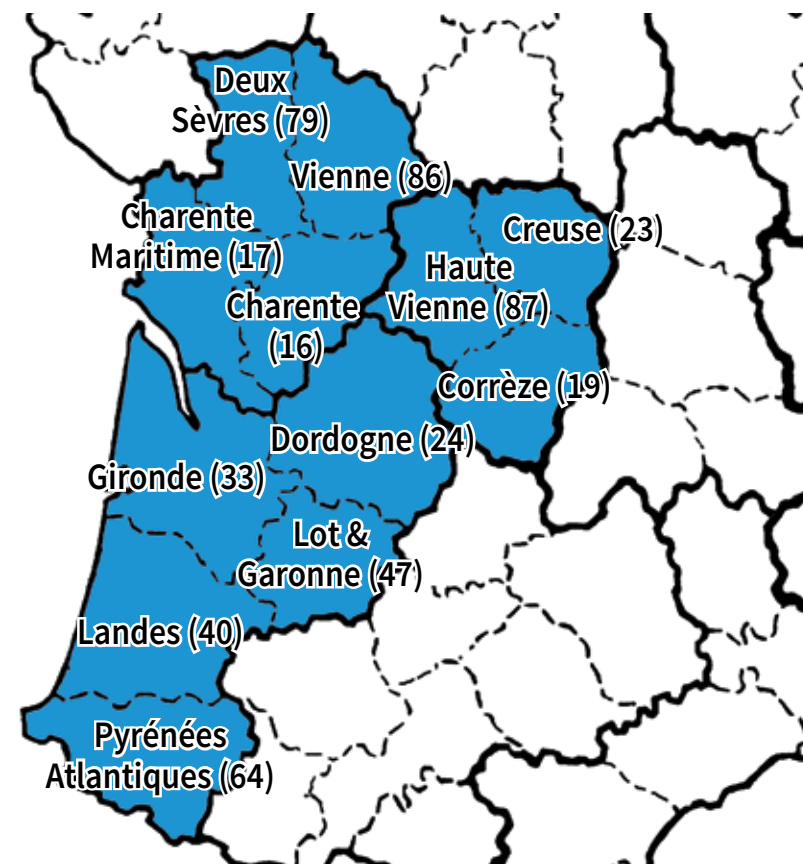
- Haute Vienne (87) - Landes (40) - Lot & Garonne (47)

- Pyrénées Atlantiques (64) - Vienne (86)

➤ **9030 titre fédéraux dont 6806 licences annuelles**

➤ **Près de 224 sites de pratique**

➤ **Plus de 165 épreuves organisées chaque saison**



LES DATES À RETENIR...

➤ **17 novembre 2017**

Création officielle de la Ligue Nouvelle Aquitaine par les membres fondateurs.

➤ **11 mars 2018** (matin)

- AG extraordinaire de la Ligue d'Aquitaine
- AG extraordinaire de la Ligue du Limousin
- AG extraordinaire de la Ligue du Poitou-Charentes

➤ **11 mars 2018** (après-midi)

AG Elective de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

CALENDRIER AG ELECTIVE

Procédure :

Appel à candidature 45 jours avant l'AG Elective soit le **25 janvier 2018**.

Dépôt des candidatures 15 jours avant l'AG Elective soit le **24 février 2018**.

Publication des candidatures ou listes : le **1er mars 2018**.

PREMIÈRE PHASE : CONSTITUTIVE

Au cours de la période du 17 novembre 2017 au 11 mars 2018 :

Les membres fondateurs composés de 16 personnes

- 5 représentants de la Ligue d'Aquitaine,
 - 5 représentants de la Ligue du Limousin,
 - 5 représentants de la Ligue du Poitou-Charentes,
- et d'un Président représentant de la FFM.

Missions principales :

- ❖ Préparer l'organisation de l'AG Elective,
- ❖ Mettre en place les premiers éléments de gestion courante de la nouvelle Ligue.

SECONDE PHASE : TRANSITOIRE

Période du 11 mars 20178 au 1er trimestre 2020 :

Cette période est transitoire à deux titres :

- ❖ la durée du mandat prendra fin au 1er trimestre 2020.
- ❖ garantie statutaire de représentation paritaire entre les anciennes Ligues d'Aquitaine, du Limousin et du Poitou-Charentes au sein des instances de la nouvelle ligue (Comité Directeur, Commissions, Comités et Collèges).

AG ELECTIVE DU 11 MARS 2018

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN POUR LE COMITÉ DIRECTEUR

Election du Comité Directeur au scrutin de liste composée de 30 noms dont 8 (+ 2 suppléants) de la Ligue Aquitaine, 8 (+ 2 suppléants) de la Ligue Limousin, 8 (+ 2 suppléants) de la Ligue Poitou-Charentes.

Au titre de la liste élue, les 6 premières personnes figurant sur la liste présentée à l'élection composeront le Bureau Exécutif et Directeur. La tête de liste sera automatiquement élue Président de Ligue.

Pour être valable, la ou les listes devront être complètes et les personnes figurant sur cette ou ces listes devront respecter les conditions d'éligibilité.

Pour les autres instances (Commissions, Comités et autres) mode de scrutin identique à celui utilisé par le passé, soit scrutin plurinominal.

MODE DE SCRUTIN POUR LES COMMISSIONS, COMITÉS ET COLLÈGES

Election plurinominal. Sous réserve de respecter les conditions d'éligibilité, tout licencié peut se présenter à une Commission, un Comité ou un Collège.

Exemples

Je souhaite être candidat au Comité Directeur, deux solutions :

- ❖ soit j'essaie de créer ma liste de 24 noms et 6 suppléants en respectant la parité entre les Ligues Motocyclistes Aquitaine, Limousin et Poitou-Charente.
- ❖ soit je contacte la ou les personnes qui créent une liste pour y figurer.

Je souhaite être candidat au sein d'une Commission sportive :

- ❖ j'adresse ma candidature soit sur papier libre soit sur le formulaire spécialement réalisé à cet effet et le retourne à l'adresse suivante :

Secrétariat Ligue Nouvelle Aquitaine :
La Roquille 47350 ESCASSEFORT

LA PRIORITE : LE PROJET SPORTIF

Des réunions avec les acteurs des différentes disciplines ont permis de définir les lignes directrices des projets sportifs. L'objectif est d'avoir une vision globale de nos activités motocyclistes sur notre territoire et d'offrir des axes de développement pérenne pour les clubs et les pilotes. Les nouvelles instances seront chargées d'élaborer les nouveaux règlements des différents championnats pour la plus grande satisfaction de toutes et de tous, devront veiller à la cohérence d'ensemble et la prise en compte de la dimension du nouveau territoire.

LE SITE INTERNET DE LA LIGUE

La Ligue Nouvelle Aquitaine se dotera d'un site internet qui :

- sera le portail virtuel de la Ligue,
- permettra aux licenciés, clubs affiliés, institutions publiques, presse et plus largement toute personne intéressée d'être informée sur les activités de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

Les clubs pourront, s'ils le souhaitent, contribuer à l'alimentation du site internet par des articles, des photos, des témoignages, des reportages, etc.

Un siège social et un siège administratif

La Roquille 47350 ESCASSEFORT

Secrétariat de la Ligue

Tél : 05.53.88.87.33